

[\[Drucken\]](#) [\[Fenster schließen\]](#)

La corruption - le risque inconnu

Enquête parmi les futurs spécialistes et cadres

Beaucoup de futurs spécialistes et cadres ont peu de connaissances sur les conséquences juridiques des actes de corruption. C'est la conclusion d'un récent sondage réalisé par l'Institut suisse pour l'entrepreneuriat (SIFE) à la HTW Coire, auquel ont participé plus de 1.800 étudiants de toutes les disciplines dans les hautes écoles suisses. Parmi les sept études d'exemples typiques de corruption à évaluer, les répondants n'ont été capables d'évaluer correctement que deux études et demie.

Les marchés de croissance actuels et futurs pour les entreprises suisses se situent de plus en plus dans les régions et les pays qui présentent un risque élevé de corruption. La pression du succès économique, la connaissance vague des conditions politiques et culturelles et les incertitudes en ce qui concerne la situation juridique augmentent le risque pour les entreprises ainsi que pour les spécialistes et les cadres d'être impliqués - dans les affaires internationales - dans des actes de corruption. La corruption dans les pratiques commerciales apparaît souvent comme une occasion en or pour contourner les obstacles bureaucratiques existants ou pour obtenir des avantages économiques pour l'entreprise. La corruption a donc un énorme potentiel de séduction. Selon des estimations récentes de la Banque mondiale, des pots de vin d'un montant global de plus de 1.000 milliards de dollars sont payés chaque année.

À l'échelle nationale et internationale, la lutte contre la corruption s'est fortement renforcée ces dernières années. Cela a amené également la Suisse à intensifier et à étendre le droit pénal sur la corruption. En vertu de la nouvelle situation juridique en Suisse, les particuliers aussi bien que les entreprises qui font des paiements de corruption s'exposent à des poursuites pénales. En plus des conséquences pénales, la corruption peut apporter d'autres dangers pour les entreprises reconnues coupables comme par exemple l'interdiction de l'accès à des services et à des projets gouvernementaux ainsi qu'une baisse considérable de la réputation.

Mais quel est le degré de sensibilité des futurs spécialistes et cadres pour les conséquences pénales de corruption? Cette question a été étudiée par l'Institut suisse pour l'entrepreneuriat (SIFE) à la HTW Coire dans une étude récente. Les étudiants suisses ont évalué sept exemples typiques où il peut s'agir de corruption. Ils devaient évaluer quelles étaient les conséquences juridiques des actions des différents acteurs, tant à l'étranger qu'en Suisse. L'enquête, qui a été faite durant l'été 2010 dans les universités suisses, a touché plus de 1.800 étudiants de toutes les disciplines.

Les résultats de l'enquête montrent que les étudiants possèdent des connaissances lacunaires sur la corruption. En moyenne, les répondants n'ont été en mesure d'évaluer correctement que 2,6 des sept exemples typiques. Un degré particulièrement élevé d'ignorance est à relever à l'égard de la corruption étrangère. Seul un peu moins d'un cinquième des personnes interrogées sont conscientes du fait que la corruption d'un agent public étranger est poursuivie en Suisse. Une analyse en fonction des disciplines d'étude montre que les étudiants en droit sont plus souvent en mesure de bien évaluer les conséquences juridiques d'actes de corruption que les étudiants d'autres disciplines, mais même les futurs juristes ont un manque de connaissances important. Ainsi les juristes eux aussi n'étaient capables de juger correctement que 3,3 des sept cas en moyenne.

Les résultats de l'étude montrent qu'il existe, dans le domaine de la prévention de la corruption, d'importants besoins de formation et de sensibilisation. Pour mener cette tâche, les politiques et les entreprises sont appelés à réagir, en plus des universités. D'une part, la discussion des risques et des conséquences de la corruption devrait être plus solidement ancrée dans les programmes des hautes écoles. Pour ce faire, les institutions nationales et internationales doivent créer les conditions générales nécessaires et fournir les ressources nécessaires. D'autre part, la question de la corruption devrait être, de la part des entreprises, une partie intégrante de programmes de formation des stagiaires, de la formation en leadership et du développement du personnel de l'entreprise. Pour cela, il est nécessaire de développer des programmes de formation innovateurs qui renforcent l'attention des employés pour cette question sensible. Ceci est d'autant plus nécessaire devant le fait que 80% des étudiants interrogés estiment que la corruption est un sous-produit de l'entreprise et qu'elle existera toujours.

Plus d'informations : www.sife.ch/anti-korruption (en allemand)

Contact :

Prof. Dr. Christian Hauser
Institut suisse pour l'entrepreneuriat

Hochschule für Technik und Wirtschaft HTW Coire
Comercialstrasse 22
CH-7000 Coire

Tel.: +41 (0)81 286 39 24

Fax: +41 (0)81 286 39 51

E-Mail: christian.hauser@htwchur.ch

[Retour à la liste](#)